

Tableau 1



Tableau 2

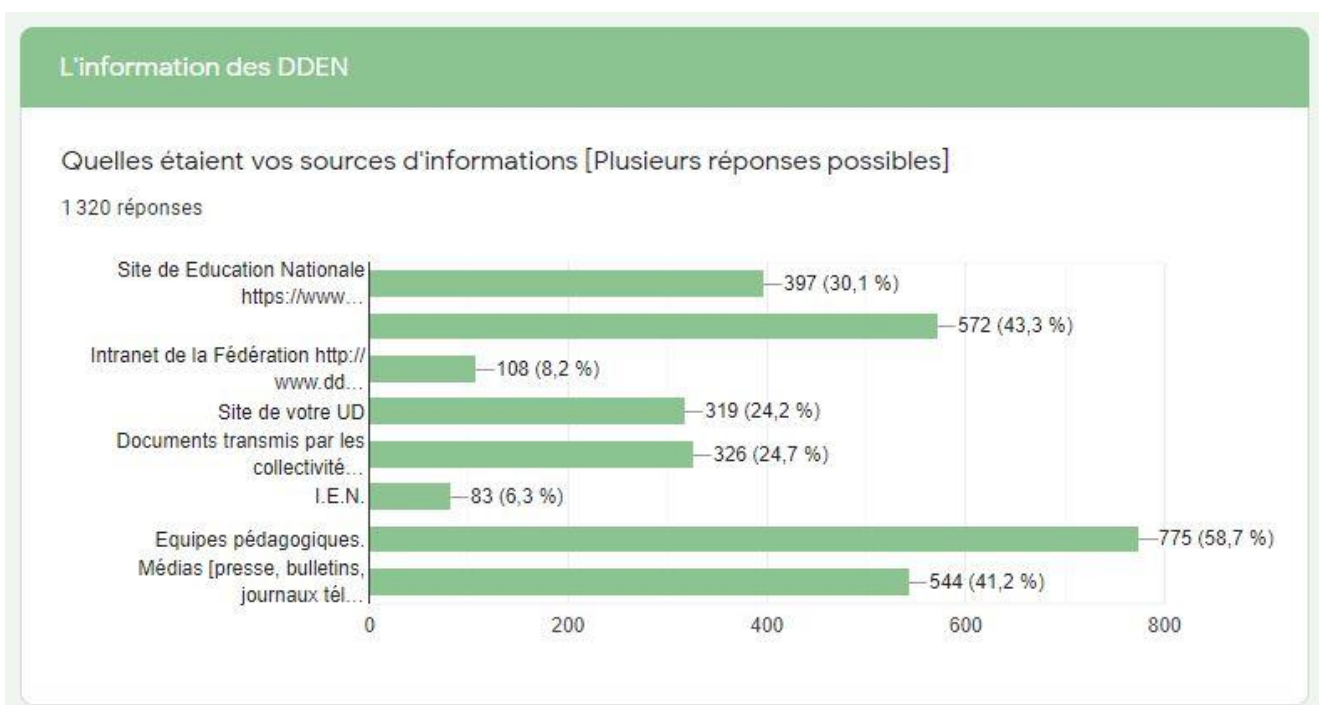


Tableau 3

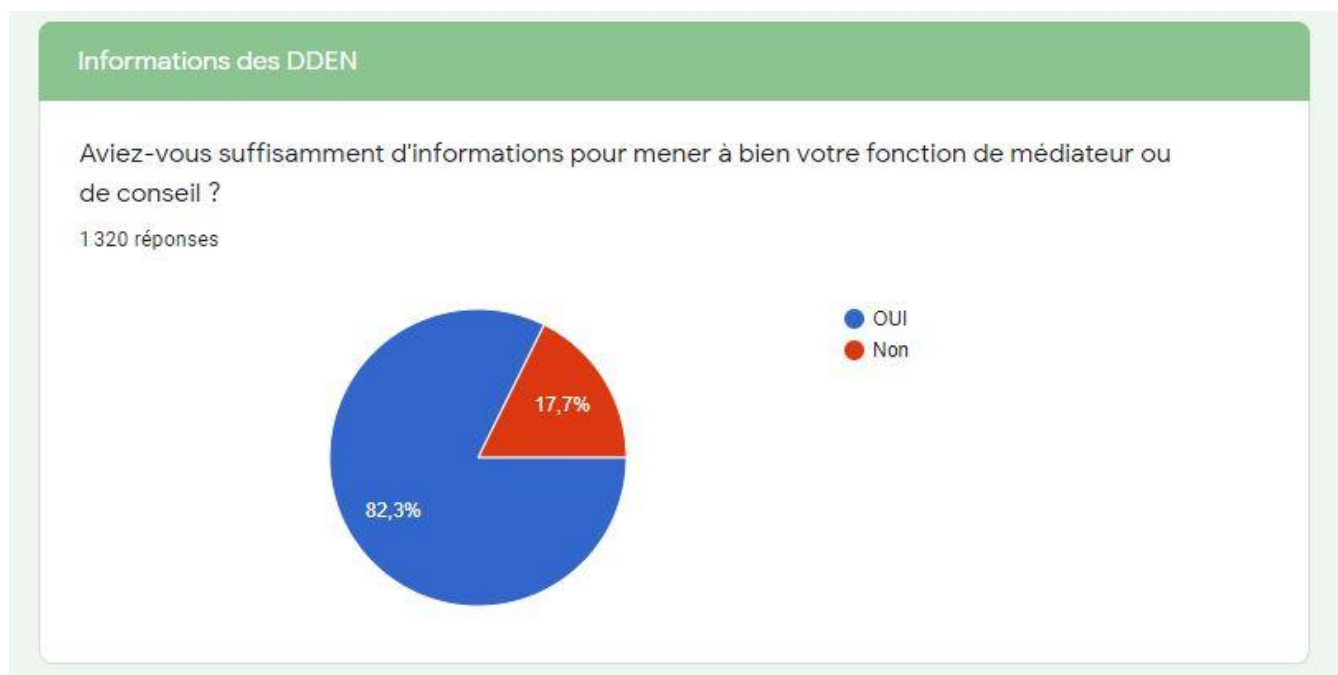
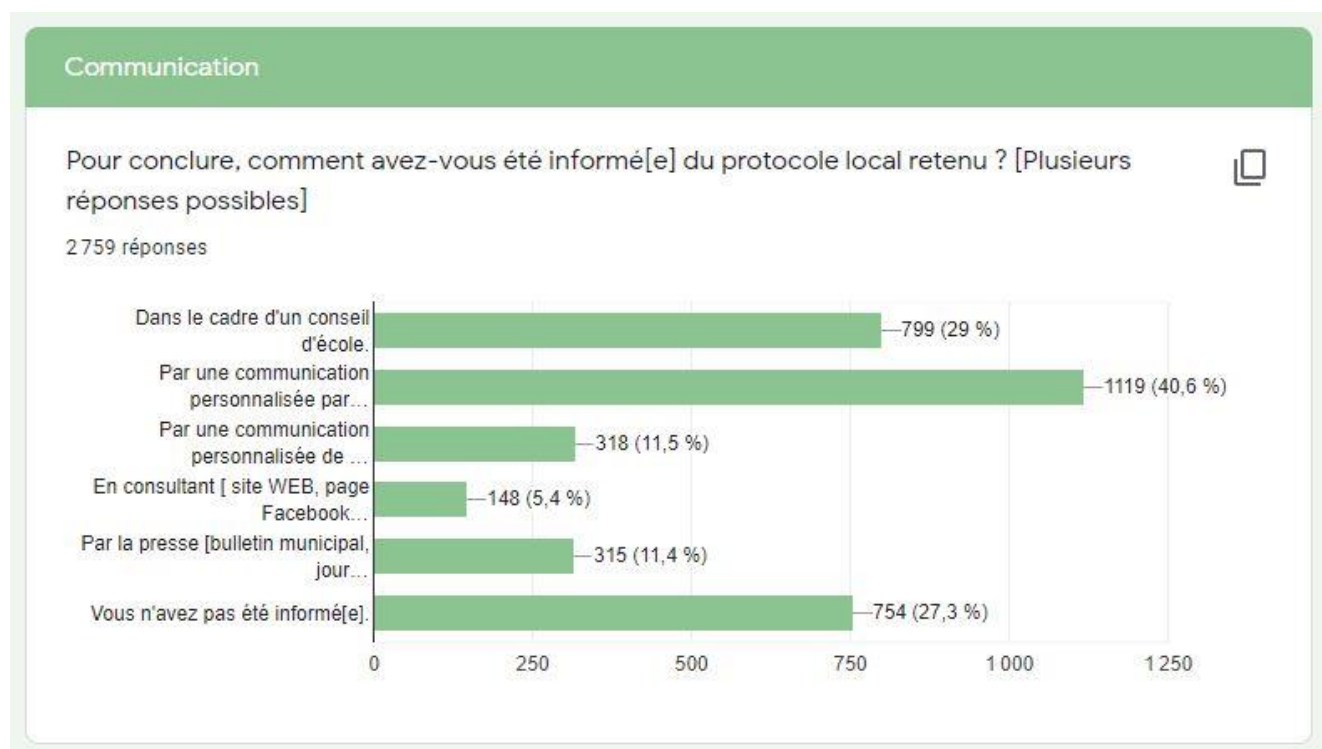


Tableau 4



Vos commentaires : En quelques mots...1 749 réponses [extraits]

Protocole sanitaire co-construit au cours d'une réunion faisant office de conseil d'école

En un mot : les différents acteurs n'ont pas toujours le réflexe d'impliquer le DDEN, il serait utile que cette démarche soit initiée par l'IEN lui-même (puisqu'il semble coordonner la gestion de crise).

J'ai été présent, de ma propre initiative, à l'ouverture des classes ou j'ai découvert l'organisation.

Malgré mes sollicitations auprès de la communauté de communes chargée des affaires scolaires et auprès de l'école, je n'ai eu aucune demande de participation, juste l'information de la mise en place du retour à l'école.

En qualité de DDEN j'ai surtout un rôle de témoin auprès des directeurs d'école.

Les deux conseils d'école prévus en mars et juin n'ont pas eu lieu. Un conseil extraordinaire pré-déconfinement a été organisé en effectifs restreints avec une pré-consultation du DDEN.

J'arrive sur l'école et j'ai le sentiment que le DDEN a été oublié dans toutes les communications qui ont eu lieu pendant le confinement. Ni la Directrice, ni la mairie ne m'ont tenu informé. Il semble que la directrice ait été dépassé par les mesures à prendre souvent dans l'urgence en liaison avec la Mairie. J'ai appris les mesures prises dans l'école à posteriori lors du dernier conseil d'école.

Cette épreuve apporte encore une fois l'expérience de la méconnaissance, pour ne pas écrire de l'inutilité du DDEN, de la part de l'IEN et de la mairie. le poids du DDEN est dérisoire, son apport ignoré et non sollicité. Cependant, je pense avoir été utile auprès des directeurs, qui ont échangé avec moi aux moments stratégiques, et c'est moi (grâce à la FDDEN) qui leur ai communiqué le protocole de déconfinement avant l'IA.

Ayant manifesté très vite mon souhait d'être associée à l'organisation de cette rentrée post-covid j'ai apprécié les échanges fréquents et constructifs entre toutes les parties concernées (mairie, directrice, représentant des parents, DDEN, employés communaux en charge de la cantine et de la garderie périscolaire .

Vos suggestions pour une meilleure communication dans ces circonstances particulières.175 réponses [extraits]

Demander formellement aux IEN à ce que les DDEN soient informés (voire consultés) des mesures prises, au moins en même temps que les parents d'élèves mais idéalement en amont (sans cette information en amont il est impossible au DDEN de faire des suggestions applicables dans une gestion de crise où on ne peut se permettre de changer d'organisation sans cesse, en particulier après avoir informé les parents le plus souvent inquiets).

Je souhaiterais être informée par l'IEN et la mairie des choses concernant l'école dont je suis DDEN. Je me suis sentie parfaitement inutile

Les protocoles mis en place dans les écoles relèvent de fait de la compétence du Conseil d'École, au moins pour information, échanges et validation.

Il devrait y avoir obligation d'inviter le DDEN à participer aux différentes réunions avec l'IEN ou la Commune ou interne à l'école

Revaloriser "l'image" du DDEN. Information directe des DDEN par l'éducation nationale.

Aucune information émanant de l'Éducation Nationale alors que nous sommes nommés par l'E.N. pour veiller justement aux problèmes de sécurité dans les écoles.

Le DDEN devrait être destinataire des mails d'information envoyés aux collègues, parents, mairie. Cela lui permettrait de remplir son rôle correctement sans avoir l'impression d'être insistant.